

# LA GAZETTE de ST MANDE SUR BREDOIRE



**I  
N  
F  
O  
S  
T  
M  
A  
N  
D  
E**

**2  
0  
0  
5  
/  
2  
0  
0  
6**



## **LE MOT DU MAIRE**

### **Bulletin n° 5 :**

*L'année 2006 a été une année chargée en démarches administratives (auxquelles nous ne pouvons pas échapper) pour voir aboutir en 2007 :*

- le projet « POPIEUL » avec la création de 3 gîtes, 3 logements et une salle associative,*
- le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).*

*Le PLU est un véritable espace de définition des besoins et des exigences pour notre avenir. C'est le moyen pour vivre ensemble dans une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.*

*Il fera l'objet de réunions publiques où vous aurez un rôle primordial à jouer et je compte sur vous !*

*Au fil des pages, vous remarquerez que la vie de la commune, c'est Vous : l'école, les associations, les bénévoles.... Et je vous en remercie très sincèrement !*

*C'est grâce à vos idées, vos critiques, vos suggestions que nous avancerons et pourrons construire ensemble l'avenir de Saint Mandé !*

*J'essaie de rester à votre écoute et en accord avec le Conseil Municipal de prendre les initiatives les plus positives dans l'intérêt général de notre commune.*

*J'ai une pensée toute particulière pour chacune et chacun d'entre vous qui m'apportez aide et soutien dans mes fonctions.*

*Que 2007 puisse vous apporter santé, espoir et joie de vivre dans le respect et la sérénité.*

**Bonne et heureuse année à tous !**

**Annie PEROCHON**

# **DEMOGRAPHIE 2005**

## **Naissances**

<b>BURET Gabrielle Marie Anne née à St Jean d'Angely</b>	<b>le 31 août 2005</b>
<b>MERCIER Maxence Robin né à St Jean d'Angely</b>	<b>le 30 mai 2005</b>
<b>ROUX Louis né à Niort</b>	<b>le 3 novembre 2005</b>

## **Mariages**

**Néant**

## **Décès**

<b>BECHET Carmen ép ORTHUON</b>	<b>le 13 juillet 2005</b>
<b>BERTON René</b>	<b>le 31 octobre 2005</b>
<b>FEIGNON Pierre</b>	<b>le 30 décembre 2005</b>
<b>GRIFFAULT Jean</b>	<b>le 4 novembre 2005</b>
<b>LAIDET Hélène ép BECHET</b>	<b>le 17 avril 2005</b>

# **RECENSEMENT**

**Tous les jeunes de nationalité française, filles ou garçons, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal. Pour cela, ils doivent se munir d'un livret de famille.**

**Une attestation sera remise au jeune.**

**Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense (dite journée du citoyen) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis auto et moto, concours fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.**

## **MAIRIE ET SERVICES MUNICIPAUX**

### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :**

**LUNDI** de 9 heures à 12 heures

**MARDI – JEUDI** de 14 heures à 17 heures

#### **PERMANENCE DU MAIRE :**

**MARDI** de 15 heures à 18 heures sur rendez-vous

**Téléphone :** 05/46/33/12/87

**Fax :** 05/46/33/32/70

**E.Mail :** [st.mande.sur.bredoire@mairie17.com](mailto:st.mande.sur.bredoire@mairie17.com)

### **LOCATION SALLE DES FETES**

**Habitants de la Commune :** 50 €

**Hors Commune :** 100 €

**Chauffage du 15/10 au 15/4 :** 20 €

**Caution :** 153 €

**Gratuit pour les associations et les jeunes de la Commune (moins de 18 ans)**

**Associations hors commune :** 50 €

**Attestation d'assurance et caution obligatoires à la réservation**

**Etat des lieux effectué par Mme LE HAY Brigitte, employée à l'entretien des locaux communaux.**

### **CENTRE MULTISERVICE INTERCOMMUNAL**

**ADMR (aide à domicile et petits travaux) :** 1 rue de la Fontaine 17470 AULNAY

**Tél :** 05/46/33/05/42 ou 05/46/33/30/85

**fax :** 05/46/33/06/73

**MISA :** 4 rue Rose 17400 ST JEAN D'ANGELY

**Tél :** 05/46/33/99/66

**fax :** 05/46/58/66/83

**Permanence à Aulnay :** 4<sup>ème</sup> lundi du mois de 10 h à 12 h

**AIDER 17 : portage repas à domicile, tarifs :**

**Repas midi :** 9.20 euros

**Repas midi couple :** 8.20 euros/personne

**Repas soir :** 3.30 euros

**Adresse :** Fief Montlouis BP 262 17105 SAINTES

**Tél :** 05/46/97/50/88

**Fax :** 05/46/93/84/21

**<http://www.groupemsa.com>**

#### **PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE :**

**Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de 14 heures à 16 heures à la Communauté de Communes**

**13 rue des Carmes 17470 AULNAY**

**Tél :** 05/46/33/15/33

**Ou 05/46/32/11/56 pour rendez-vous et visites à domicile**

**CICAS sur RV au 05/46/44/84/87**

**Permanence tous les lundis**

**URSSAF Tél : 05/46/32/07/47**

**Tous les mardis de 10 h à 12 h 30**



**Centre des Bénédictines**

**12 Place du 18 Juin**

**17400 ST JEAN D'ANGÉLY**

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :**

**Permanence le jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h**

**19 Av du Port Mahon à ST JEAN D'ANGÉLY**

**TRESOR PUBLIC :**

**Place Charles de Gaulle 17470 AULNAY**

**Ouverture tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h**

**Tél : 05/46/33/10/15**

**BANQUE ALIMENTAIRE :**

**Mairie d'AULNAY jeudi tous les 15 jours**

**Tél : 05/46/33/10/02 mairie**

**Tél : 05/46/33/16/20 centre d'action sociale**

**URGENCES :**

**La nuit, le week-end et les jours fériés : vous avez besoin de soins, vous pouvez joindre un médecin au 05 46 27 55 20. En cas d'urgence, **seulement**, faites le 15.**

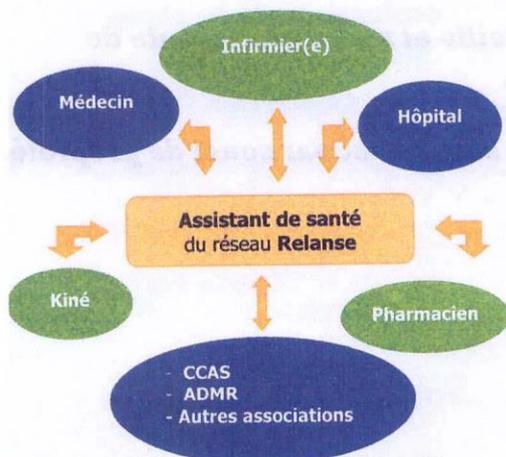
**RÉSEAU RELANSE**

**Garantir une offre et une continuité des soins sur le canton d'AULNAY, c'est la mission du nouveau réseau RELANSE.**

**Objectifs : faciliter le maintien à domicile, coordonner les actions entre professionnels et institutions des secteurs sanitaires et sociaux, promouvoir la prévention et l'éducation à la santé.**

**Un conseil, une réponse à toutes vos questions : Jean-Luc JOSSE, assistant de santé**

**☎ 05 46 33 37 77 Fax 05 46 33 04 67 Mail : [www.relanse.org](http://www.relanse.org)**



**Permanences**

**A la Communauté de Communes**

**Du lundi au vendredi**

**9h-12 h et 14h-18h**

# DECHETTERIES

**A votre disposition sur le canton, deux déchetteries :**

## **NÉRÉ**

**ouverture : du 1/10 au 31/3**

**Lundi, Mercredi, Samedi de 9h-12h**

**Jeudi 9 h -12 h et 14h -17h**

**Fermée Mardi, Vendredi**

**du 1/4 au 30/9**

**Lundi, Mercredi, 9h- 12h**

**Jeudi, Samedi 9h-12h et 14h-19h**

**Fermée Mardi, Vendredi**

## **AULNAY**

**ouverture : du 1/10 au 31/3**

**lundi, mardi, vendredi, samedi**

**de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**

**Mercredi de 14 h à 18 h**

**Fermée le jeudi**

**du 1/4 au 30/9**

**lundi, mardi, vendredi, samedi**

**9h-12h et 14h-19h**

**Mercredi 9h-12h**

**Fermée le Jeudi**

## **COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

**Chaque mercredi matin à partir de 6 heures (à sortir la veille)**

## **COLLECTE DES EMBALLAGES**

**Un jeudi soir sur deux à partir de 18 heures (sacs jaunes) selon calendrier**  
**Bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, boîtes et barquettes en**  
**métal, cartons et cartonnettes.**

**Veillez à ne pas déposer d'éléments polluants (déchets ménagers) ou dangereux**  
**(verre, seringues...) Pas de bouteilles d'huile et pas de yaourts.**

## **BORNES VERRE ET PAPIER**

**Vous pouvez déposer aux Bornes route de Tirevieille et sur la place route de**  
**St Léger, les bouteilles, pots et bocaux en verre,**  
**Les journaux, magazines, catalogues et prospectus.**

**Merci de ne rien déposer devant les bornes, par sécurité et par souci de propreté.**

## COUP D'ŒIL SUR LE BUDGET 2006

### SECTION INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<i>Dépenses d'équipement</i> 611 200.00	<i>Recettes d'équipement</i> 559 591.00
<i>Dépenses financières</i> 10 394.00	<i>Recettes financières</i> 30 070.66
<i>Opérations d'ordre</i> -	<i>Opérations d'ordre</i> 57 344.00
<i>Solde excédent reporté</i> 25 411.66	
<b>TOTAL</b> 647 005.66	<b>TOTAL</b> 647 005.66

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<i>Charges caractère général</i> 74 953.68	<i>Produits des services</i> 5 800.00
<i>Charges de personnel</i> 54 200.00	<i>Impôts et taxes</i> 54 052.00
<i>Autres charges de gestion</i> 15 900.00	<i>Dotations Subventions</i> 70 189.00
<i>Charges financières</i> 3 015.00	<i>Autres produits</i> 25 000.00
<i>Virt section investissement</i> 57 344.00	<i>Excédent antérieur</i> 50 371.68
<b>TOTAL</b> 205 412.68	<b>TOTAL</b> 205 412.68

### TAUX D'IMPOSITION (inchangés)

(Part communale)

*Taxe habitation*.....4.51%  
*Foncier bâti*.....6.69%  
*Foncier non bâti*.....23.20%  
*Taxe professionnelle*.....6.27%

## Où EN SONT LES PROJETS

### AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG

**Le permis de construire a été accordé le 23 octobre 2006 pour le projet d'aménagement de 3 logements, 3 gîtes et une salle de réunion pour les associations.**

#### **Pour les logements :**

**Estimation des travaux 300 113 €**

**Subventions : Etat 6000 € - Département 71 574 € Pays 9000 €- Région 22500 €**

**Prêt couvert par les loyers à partir de la 5<sup>e</sup> année : 200 629 € à 3% sur 15 ans.**

#### **Pour les gîtes :**

**Estimation des travaux : 156 055 €**

**Subventions : Etat 36 980 € Département 57 000 € Région 40 000 €**

#### **Pour la salle associative :**

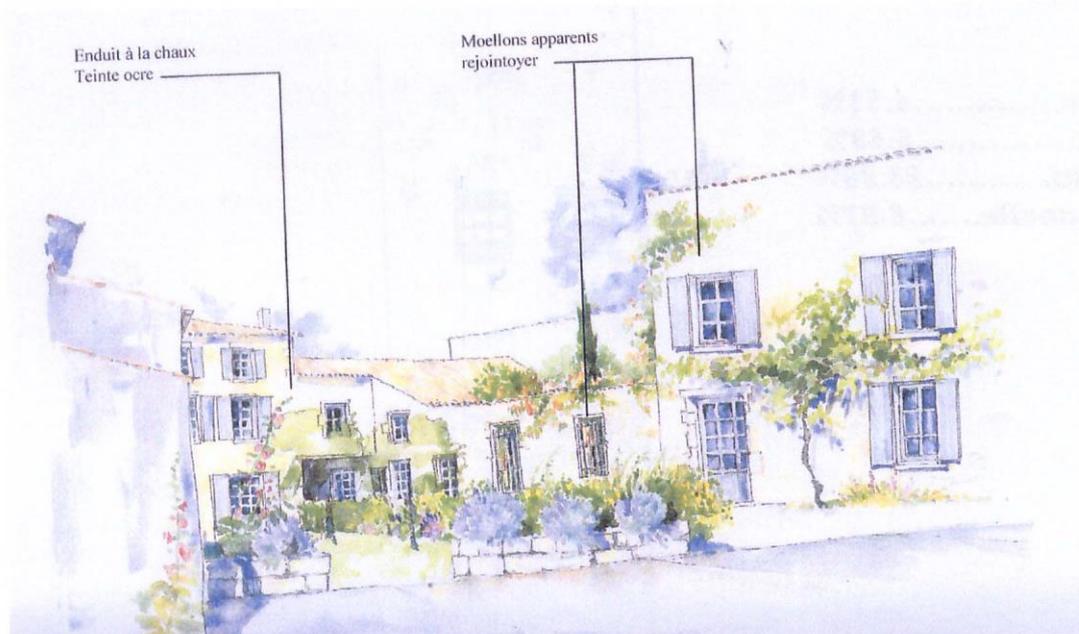
**Estimation des travaux : 95 740 €**

**Subventions : Etat 24 015 € Département 32 020 €**

**Nous sommes conscients que ce projet tarde à voir le jour mais nous sommes tributaires des complications administratives qui ralentissent les délais d'exécution.**

**Mais enfin, la consultation des entreprises est lancée le 23 novembre 2006 et la remise des offres est prévue le 19 décembre 2006. Le 20 décembre 2006, la commission communale se réunira pour choisir les artisans.**

**Pour faire patienter, un aperçu du projet finalisé.**



**ENTRÉE SUD-EST DU PROJET**

## Où EN SONT LES PROJETS

### AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG

**Le permis de construire a été accordé le 23 octobre 2006 pour le projet d'aménagement de 3 logements, 3 gîtes et une salle de réunion pour les associations.**

#### **Pour les logements :**

**Estimation des travaux 300 113 €**

**Subventions : Etat 6000 € - Département 71 574 € Pays 9000 €- Région 22500 €**

**Prêt couvert par les loyers à partir de la 5<sup>e</sup> année : 200 629 € à 3% sur 15 ans.**

#### **Pour les gîtes :**

**Estimation des travaux : 156 055 €**

**Subventions : Etat 36 980 € Département 57 000 € Région 40 000 €**

#### **Pour la salle associative :**

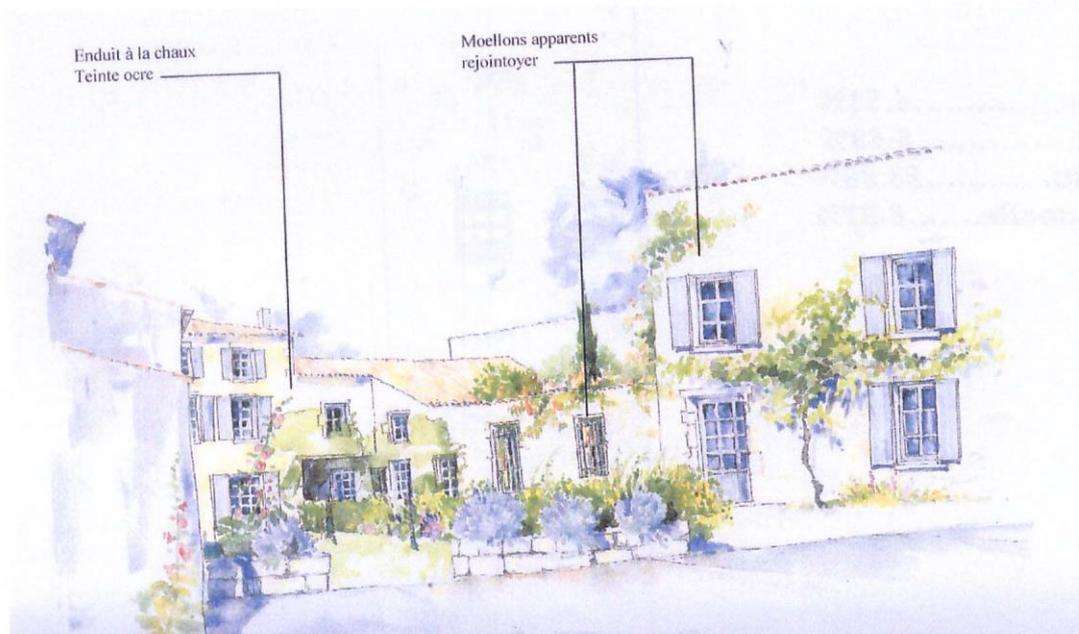
**Estimation des travaux : 95 740 €**

**Subventions : Etat 24 015 € Département 32 020 €**

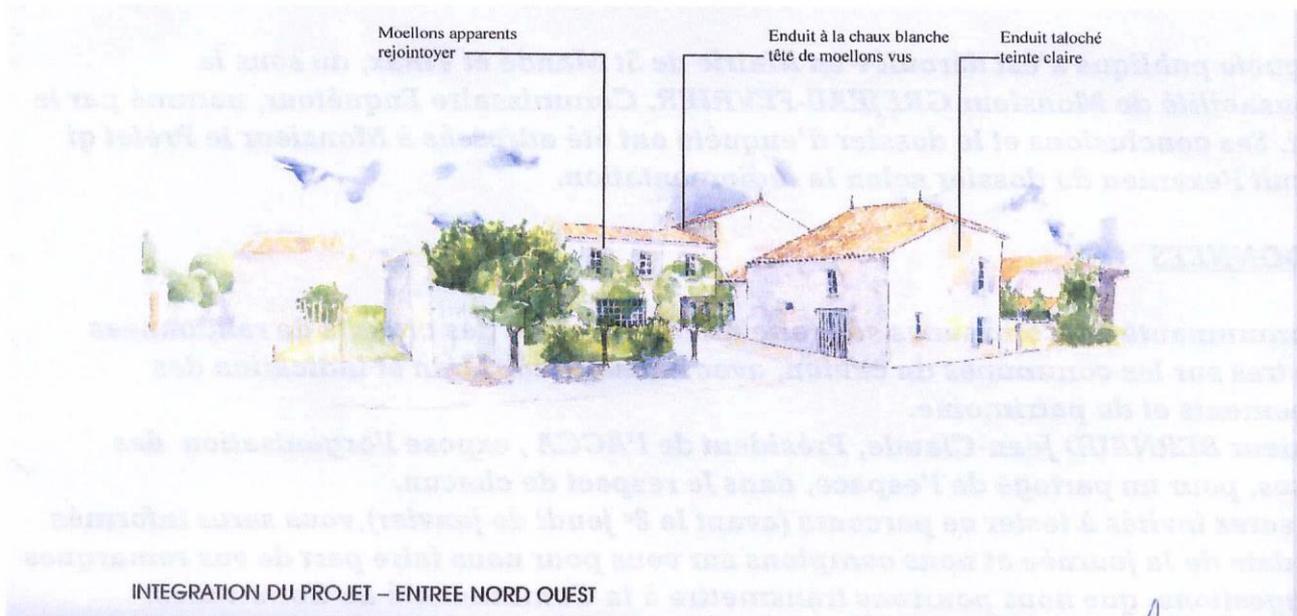
**Nous sommes conscients que ce projet tarde à voir le jour mais nous sommes tributaires des complications administratives qui ralentissent les délais d'exécution.**

**Mais enfin, la consultation des entreprises est lancée le 23 novembre 2006 et la remise des offres est prévue le 19 décembre 2006. Le 20 décembre 2006, la commission communale se réunira pour choisir les artisans.**

**Pour faire patienter, un aperçu du projet finalisé.**



**ENTRÉE SUD-EST DU PROJET**



## **PLU**

**Par délibération en date du 2 février 2006, le conseil a défini les objectifs du Plan Local d'Urbanisme à savoir : préservation du bâti ancien, soutenir le maintien et l'accueil d'activités, favoriser l'équilibre social de la commune. Ce projet sera mené en concertation avec la population et les différents partenaires.**

**Il ne faudra pas hésiter à participer aux réunions qui seront organisées.**

**Nous sommes tous les décideurs de l'avenir de notre commune.**

## **VOIRIE IMPASSE « RESIDENCE LA BREDOIRE »**



**Réfection de l'impasse communale desservant la Résidence de la Brédoire par l'Entreprise SLTP de Loulay pour un montant de 4 461.61 €**

## **EMPLOYÉ COMMUNAL**

**Par délibération du 2 février 2006, et compte tenu des nombreuses tâches qui incombent à l'employé communal, Arnaud BRUNET, le conseil a décidé de transformer son emploi actuel en poste à temps complet, à compter du 1/4/2006.**

## **CÈDRES**

**Arnaud a confectionné des tables avec le bois des cèdres de l'église, tombés lors de la tempête de 1999. Ces tables seront installées au Chêne à Carnot, au violon, à Tirevieille et à Saint Léger.**

## PROJET PARC EOLIEN

*L'enquête publique s'est déroulée en Mairie de St Mandé et Vinax, du sous la responsabilité de Monsieur GREJEAU-FÉVRIER, Commissaire Enquêteur, nommé par le Préfet. Ses conclusions et le dossier d'enquête ont été adressés à Monsieur le Préfet qui poursuit l'examen du dossier selon la réglementation.*

## RANDONNÉES

*La Communauté de Communes souhaite mettre en place des circuits de randonnées pédestres sur les communes du canton, avec balisage commun et indication des équipements et du patrimoine.*

*Monsieur BERNAUD Jean-Claude, Président de l'ACCA, expose l'organisation des chasses, pour un partage de l'espace, dans le respect de chacun.*

*Vous serez invités à tester ce parcours (avant le 2<sup>e</sup> jeudi de janvier), vous serez informés de la date de la journée et nous comptons sur vous pour nous faire part de vos remarques et suggestions, que nous pourrions transmettre à la Communauté de Communes.*

## ÉTUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

*Parallèlement au PLU, une étude concernant la détermination des zones en assainissement collectif et non collectif, sera réalisée par le bureau d'études GEOPAL sous l'égide du Syndicat des Eaux ( Etude financée par la Conseil Général).*

## LE LIZOT

*Par délibération en date du 2 février 2006, le Conseil Municipal a renoncé à son droit de préemption pour l'acquisition du Lizot. Le camping a donc été acheté par Monsieur GOUZIEN et les nouveaux gérants, Monsieur et Madame MAFAITY, ont rouvert le site le 17 juin 2006.*



*M. et Mme MAFAITY  
devant le restaurant*

*Le site du Lizot aujourd'hui*

*(en 1900, quelques pages plus loin...)  
le site du Lizot il y a plus de 100 ans*



## **L'ÉCOLE A SAINT MANDÉ**

***A la rentrée 2006, nos deux classes primaires de St Mandé ont vu leurs portes s'ouvrir : 28 enfants ont intégré l'école de la Grande Section Maternelle au CM2.***

***Les enfants de petite et moyenne section peuvent rejoindre l'école de NÉRÉ ou d'AULNAY.***

***Ramassage scolaire : Pour l'école de ST MANDÉ, le bus passe dans chaque commune et village du RPI ( St Mandé, Contré, La Villedieu, Vinax)***

***Pour les enfants qui fréquentent l'école maternelle de NÉRÉ, le bus les accompagne jusqu'à Contré où un taxi les prend en charge pour aller à NÉRÉ.***

***Pour les enfants qui fréquentent l'école maternelle d'AULNAY, il n'y a pas de mise en place de transport.***

***Cette année, c'est avec plaisir que nous accueillons Emmanuelle FRADET pour la grande classe et Nathalie DUPEU assure la Direction et prend en charge la petite classe.***

***La cantine est à la salle des fêtes, les enfants y sont conduits par le bus. Nathalie BURET est cantinière***

***Horaires d'école : 9 h à 16 h 30.***

***Les accueils du matin de 8 h 15 à 8 h 50 et du soir de 16 h 30 à 19 h sont assurés par Patricia TOURNEUR. Après les vacances de la Toussaint, la garderie de 7 h 30 à 8 h 15 a été supprimée, compte tenu du faible effectif.***

***Tarif : 1 euro la garde.***

***En janvier 2006, nous avons été informés d'une fermeture de classe par manque d'effectifs alors que le seuil est de 24 élèves et que nous avons 27 élèves. Le Conseil Municipal a donc adopté une motion pour contester la décision de l'Education Nationale. Parents, élus, conseillère générale, ont été réunis en présence de Monsieur l'Inspecteur et devant la solidarité et la fermeté de tous, l'école a été sauvée.***

***Aux nouvelles familles qui arrivent à SAINT MANDE, sachez que nous avons une école avec tous les avantages que peut avoir une petite école de campagne (petit effectif, qualité d'enseignement) et tous ses services (ramassage scolaire, garderie, cantine ...) alors n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.***

## QU'EST QU'ON FAIT A L'ÉCOLE

L'année 2005 -2006 fut marquée sous le signe d'échange, que ce soit entre les enfants par la correspondance ou directement chez nos correspondants, à Le Bouchage, en Isère. Un projet qui a pu être mis en place grâce à de nombreuses personnes que nous ne nommerons pas car nous en oublierions et on pourrait en vexer quelques unes. Merci encore à vous !

Pour que vous vous représentiez cet événement, voici l'article qu nous avons produit à notre retour.

« Durant la semaine du 15 au 25 mai, la classe des cycles III de St Mandé sur Brédoire est allée en Isère, à Le Bouchage, voir leurs correspondants. Trois enfants sont restés sur St Mandé. Victor raconte :

« Tous les matins, Albin, Ophélie et moi, nous sommes allés dans la classe des cycles II, notre journée commençait par : arroser les plantes (quelques plantes ont poussé : c'était les expériences de la classe), mathématiques, récréation, ORL, mise en scène des saynètes.

Quand la matinée était terminée, c'était l'heure de la cantine. L'après-midi, nous lisions des documents sur l'Isère, répondions aux questions et construisions une fiche de présentation résumant les informations. Puis, on envoyait un message aux copains. Et la journée se terminait.

Mardi, il y a eu de l'orage : comme nous avons oublié de fermer la porte de la classe, l'eau est rentrée dans la classe. Heureusement, nous ne nous sommes pas fait gronder.

P.S. : ce fut toute la semaine comme ça. »

Pendant ce temps-là, Antoine a enquêté sur les voyageurs :

« L'école de St Mandé sur Brédoire a voyagé en Isère, au Bouchage, une semaine, voir leur correspondant. Je vais vous raconter le séjour.

Le lundi 15 mai ils sont partis à 7h00 de l'école. Deux parents d'élève ont transporté les bagages jusqu'à la gare de Poitiers car dans le minibus, il n'y avait pas assez de place. Les élèves ont récupéré leur bagage et ils ont pris le TGV. Mais comme il n'y a pas de ligne qui va de Poitiers à Lyon, ils sont montés à Massy et descendu jusqu'à Lyon. A Lyon, ils ont pris un bus jusqu'à LE BOUCHAGE. A l'arrivée, les Boucharants les ont accueillis avec une chanson accompagnée d'un apéro. Puis, nous avons fait des jeux de connaissance. A la fin de l'école, chacun est allé dans sa famille d'accueil, ou à la garderie, en attendant d'y aller. Il y avait une certaine appréhension de la part de tout le monde : les enfants, les parents...

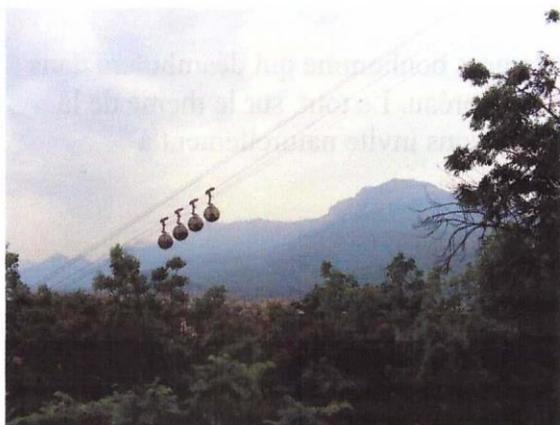
Le mardi 16 mai, les écoles de Le Bouchage et de St Mandé sont allées à CHAMROUSSE qui est un village dans l'étage subalpin. Dans cette région, il y a le lac ACHARD. Les élèves devaient y monter mais les prévisions annonçaient de l'orage. Donc, ils sont restés à CHAMROUSSE. Là-bas, ils ont fait des activités pour savoir comment est faite la montagne. Puis, ils ont pique-niqué et joué avec la neige... L'après-midi, les élèves ont terminé le jeu et en ont fait d'autres.

Mercredi 17 mai, le matin, les St Mandéens sont allés à l'école mais pas les Boucharants... Les St Mandéens ont rattrapé ce qu'ils n'ont pas fait pour les ateliers mardi, et parlé du lac ACHARD. Mais aussi, ils ont surtout échangé leurs impressions sur les 2 premiers jours... elles étaient plus que bonnes !!!!

L'après-midi, les Boucharants sont venus et ils ont tous fait des pièces de théâtre basées sur des fables de La Fontaine, mais toutes de façon différente : en patois, en langue des signes, en chantant, en anglais, en familier et en soutenue. C'était pour faire un petit spectacle pour remercier les parents samedi matin.

Jeudi 18 mai, ils sont allés au musée Dauphinois voir l'exposition sur les gens de la montagne. Ça parlait aussi des choses qu'ils faisaient en été et en hiver et de leur mode de vie. C'était sympa de découvrir les anciennes façons de vivre.

Puis ils ont pique-niqué. Ensuite, ils sont partis dans les Boules (le téléphérique de Grenoble). Certains ont eu le vertige.... Là-haut, ils ont acheté des cadeaux et surtout vu une très belle vue de Grenoble. Ils ont pu voir les différents étages de la montagne en vrai !



Vendredi 19 mai, tous les élèves sont allés à l'école pour travailler les pièces de théâtre. Les élèves ont fait aussi des gâteaux (mmmmmm), des cartes de remerciement pour les parents, l'APE et le sous des écoles, et aussi le journal de notre séjour. Aussi, ils ont mangé un pique-nique offert par le sou de l'école de Le Bouchage. Une journée pour mieux se découvrir, sans sortir de l'école, c'est sympa !



### *Découverte des oursins*

Le samedi 20 mai, ils ont répété et ensuite fait la représentation des fables devant les parents. C'était stressant et amusant ! Ensuite, ils ont mangé tous ensemble les mets des différentes régions : les galettes charentaises, les gratins dauphinois, la tartiflette, le pineau charentais... un délice !!!

Ensuite, l'après-midi était réservé à des sorties avec la famille d'accueil. Certains sont allés à Annecy, d'autres au restaurant... Pour se dire au revoir dignement !!!

Dimanche 21 mai, ils sont repartis chez eux, tristement, en passant par Marne-la-vallée et en jouant pendant tout le trajet au « loup garou », pour leur changer les idées... et à 19h38, les voilà de retour à St Mandé, à la fois contents de voir les parents, mais aussi tristes d'avoir quitté des amis !!!

A l'année prochaine à St Mandé, les Boucharants !!! »

Pour conclure : Quel beau séjour ! Malgré les petits soucis d'organisation d'avant le départ (le train, les réservations pas faites par les musées, les mauvaises informations données par la SNCF...) tout s'est merveilleusement bien passé : l'entente entre les enfants, l'accueil des parents, les activités presque faites comme prévues, l'entente entre les accompagnateurs (un grand merci encore aux Durand et à Christelle et sa famille)... toutes ces petites choses qui font que sans elles, le séjour ne serait pas le même... Bref, on vous attend les Boucharants pour vous rendre la pareille !!!! »

En parallèle à cela, la classe des cycles II a elle également effectuée une correspondance qui n'a pas pu aboutir sur un échange, faute de finance du côté des correspondants.

Nous avons aussi tous découvert l'aquarium de La Rochelle et manipulé des oursins pour les cycles III et écouté des histoires pour les cycles II.

Pour cette année 2006- 2007, les gros projets sont de construire un gros bonhomme qui déambulera dans les rues de St Mandé et de décorer avec nos œuvres le périscope et le préau. Le tout, sur le thème de la différence. De belles journées de travail et de plaisir en devenir ! On vous invite naturellement à découvrir cela le 2 juin !



## **POUR NOS JEUNES !**

**«TRAIN DE LA DECOUVERTE» : Association qui accueille les mamans et assistantes maternelles avec les enfants de 0 à 3 ans les lundis matins de 9h à 11h à Contré (école maternelle).**

**LE CENTRE DE LOISIRS : accueille les enfants de 3 à 13 ans les mercredis de 8h-18h les petites vacances (suivant les activités) et l'été tous les jours de 8h à 18h On y propose diverses activités : manuelles , sportives, découvertes, sorties etc... pour tout renseignement s'adresser à la directrice Melle Laetitia DUDOIGT au 0546331943**

**LE LOCAL JEUNES (situé 27 rue de Salles) : accueille les jeunes de 13 à 25 ans . Ils y trouveront Daphné SORLUT l'Animatrice dans des locaux rénovés très agréables. Ils peuvent organiser différentes activités : loto, concerts, vente aux « Saveurs nocturnes », leur permettant de monter des projets (sorties mer, montagne, concerts etc..). C'est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges. Il y a également un Point Info Jeunesse ouvert aux jeunes qui peuvent aller sur internet pour leurs recherches.**

**Horaires d'ouverture :**  
**Mercredi : de 14 h à 19h30**  
**Vendredi : 16h30 à 23 h**  
**Samedi de 14h à 19 h30**  
**Tel : 0546240174**

**Surtout n'hésitez pas à ouvrir la porte et à apporter vos idées !!!  
Toutes ces activités menées en faveur des jeunes du canton existent grâce au dynamisme des Associations et de leurs bénévoles !**

## L'ÉCOLE D'HIER



*M. et Mme HAYET*

*Instituteurs à St Mandé*

*Pendant la guerre 39-45*

### LES ENFANTS DE CHEZ NOUS 178

---

#### LE FEU

---

Ce soir je suis allée labourer avec papa à Pied de Grolle .

Jean et Jeanne qui étaient au champ avec leur mère sont venus nous trouver

Mon frère a coupé des épines. Pendant ce temps Jean les a mises dans un tas

Roger a voulu faire du feu : il ne pouvait pas l'allumer . Il se mit en colère et fit tomber le feu .

Papa ralluma le feu ensuite je me suis amusée à faire de petites maisons avec des bouts de bois.

Je mis le feu dedans avec de l'herbe sèche.

Marthe Geneau 9 ans

---

## **ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES**

Tout au long de l'année, l'Association des Parents d'Elèves de l'école a continué de travailler afin de permettre aux enfants de bénéficier de nombreuses sorties et activités pédagogiques.

Un grand projet de correspondance et de travail en commun, mené par les enfants de cycle 3 a abouti au mois de mai 2006, les élèves sont partis une semaine au village du Bouchage dans l'Isère. Ce voyage, riche en découvertes, a été financé en partie par l'APE avec les résultats du loto de Noël et de la marche nocturne de 2005.



En fin d'année scolaire, le 25 juin 2006, nous avons organisé un rallye vélo à travers les hameaux et lieux-dits de la commune. Avec un beau parcours, des questions intrigantes et des épreuves à effectuer, on aurait pu accueillir plus d'équipes, mais les courageux, dont une équipe de jeunes élèves, ont tous été récompensés de leurs efforts.



*Page de calcul  
Pour les parents ⇒  
Dur, dur !!*

*⇔ Détente pour les  
équipes avant de  
remonter sur les selles*



Le 7 octobre, nous avons renouvelé pour la cinquième fois la très populaire marche nocturne, avec cette année une météo beaucoup plus favorable. Les membres de l'association ainsi que de nombreux autres bénévoles très appréciés, ont travaillé dans une ambiance de bonne humeur pour accueillir plus de 400 participants venus marcher et déguster un repas par étapes.

Le résultat très positif de cette soirée est prévu pour financer diverses sorties : en septembre la classe de cycle 2 a visité le Musée des Automates de La Rochelle et suivi un parcours de découverte dans la ville de La Rochelle. En octobre, cette classe a aussi visité le marché de Niort et la classe de cycle 3 a été au Musée de l'Ecole Publique à Tout-y-Faut. Des sorties au Musée des Beaux Arts de La Rochelle, au Musée de la Résistance à Royan et au Moulin de Fleurac sont aussi prévues.

Pour boucler l'année scolaire, nous participerons financièrement au projet de séjour sur l'île d'Aix au mois de juin.

Dans ce but, nous organisons courant novembre et décembre la vente de tickets de tombola sur la commune et aux alentours. Cette tombola sera tirée le 19 décembre pendant le spectacle de fin d'année présenté par les élèves dans la salle de fêtes de St Mandé. Un loto pour les enfants est prévu aussi en début d'année.

Nous continuerons à nous battre afin de sauvegarder notre petite école si vivante et nous remercions à l'avance tous ceux qui soutiennent nos diverses activités.

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### FOYER RURAL

**Président : Jean-Louis BOULBES**  
**Vice-Président : Claude GICAILLAUD**  
**Secrétaire : Dominique BURET**  
**Secrétaire Adjointe : Brigitte LE HAY**  
**Trésorière : Jacqueline GENEAU**  
**Trésorière Adjointe : Martine GAILLOU**

### ACTIVITES

**Concours de belote (Février)**

**VTT-Marche (Mai)**

**Bœuf à la broche (18 juin 2006)**

**Encore une réussite pour cette fête du 18 juin pour le bœuf à la broche. C'est avec beaucoup de conviction que le Foyer Rural de St Mandé et l'Amicale Laïque de Contré ont pu remettre cette animation au point.**

**Chacun a su prendre ses marques dans l'organisation : les hommes à l'installation des tivolis, des tables et des chaises, de l'électricité, etc..., les femmes, les ados et tous ceux qui étaient de bonne volonté, à l'épluchage et la préparation des plats.**



*Pas les plus jeunes  
A la corvée de pluches !!*

*Expérience oblige ....*

*Les travailleurs de l'ombre ...*



***Le jour « J », tout le monde s'est retrouvé pour offrir un service qui a satisfait les convives, et les bouchers les ont régales de leur savoir faire. Cette journée s'est merveilleusement déroulée, jusqu'au soleil qui était complice.***

***Monsieur PAGNON, notre musicien a réuni toutes les générations sur la piste de danse pour des valsees et des farandoles endiablées.***

***A cette occasion, les bénévoles avaient revêtu des supers tee-shirts blancs écussonnés d'une tête de bœuf rouge. Impossible de les « louper ».***

***Avec l'ambiance qui régnait au château d'eau de St Mandé cette année 2006, nous espérons que tout le monde sera partant pour une nouvelle année au printemps 2007.***

*Brigitte LE HAY*



## **SOCIÉTÉ DE CHASSE**

***Président : Jean-Claude BERNAUD***

***Chasse : petit et gros gibier***

***Ball-trap : 1<sup>er</sup> week-end d'août***

***Repas de chasse : courant mars***

## **ACTIVITES**

***A la salle des fêtes***

***Cours de peinture artistique : MARDI après-midi***

***Gym : le Mercredi soir***

## **LES MERCREDIS DE ST MANDÉ**

***Venez rejoindre la fidèle équipe du Mercredi, les mercredis de 14 heures 30 à 18 heures 30 à la salle des fêtes, pour jouer ou pour passer un après-midi de détente.***

## **LE MASSIF FORESTIER D'AUNAY**

### **La forêt d'Aunay.**

***Vestige de la sylve d'Argenson, la forêt domaniale d'Aunay, couvre une superficie de près de 2.000 ha. Sa plus grande longueur est de 9 km ; sa plus grande largeur de 3,5 km. Elle présente une partie très étroite de seulement 300 mètres de largeur.***

***XVe siècle. Cette forêt qui fait partie de la Vicomté d'Aunay, est traversée par de nombreux pèlerins se rendant à St. Jacques de Compostelle. Au nord, se situent le prieuré d'Ensouan et l'importante commanderie d'Ensigné.***

***Une transaction faite entre Eustache de Montbron vicomte d'Aunay, et Frère Antoine Chabot commandeur d'Ensigné, stipule que ce dernier et « ses hommes habitans les anciennes maisons d'Ensigné, avaient droit de pacage et panage de leur bétail dans les bois et forests dudit vicomté sur le devoir d'un florin d'or... ».***

***En 1483, « Eustache de Montbron, chevalier, vicomte d'Aunay », cède à « Damoiselle Béatrix Aisse, Dame de Peizay le chat », le « lieu et chasteau ancien des Mazerolles avec les Terroüers, Terrage, Cens, Rentes dudit lieu... ».***

***XVIe siècle. La vicomté d'Aunay est acquise en 1508 par Louise de Savoie. En 1531, François 1<sup>er</sup> la reçoit à titre de succession et en 1563, Marie Stuart en supplément de douaire. La forêt se trouve désormais réunie au domaine royal.***

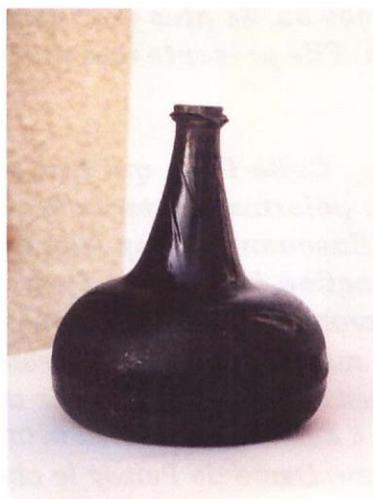
***XVIIe siècle. Suite à « Reformation des eauës et forest », un « Estat des Forests et Bois du Roy de la Province de Poictou » publié en 1667, nous apprend que : « La Forest d'Aunay contient en sa superficie quatre mil arpens, elle est bornée tout alentour de bornes de pierre de deux et trois pieds de hauteur de 200. pas en 200. pas : sa figure est longue & fort irrégulière par les avances qu'y font les Bois & Domaines des riverains, Elle est située entre les Bourgs et Paroisses de la Ville-Dieu d'Aunay, S. Mandé, Vinax, Saleignes, Aubigné, Paizay le Chat & Ansigny, distante du bourg d'Aunay de trois quarts de lieuës... ». « Cette Forest est plantée de Chesnes Fayans, Charmes & autres Bois blanc, avec quantité d'Epines, Aubépins, Pommiers, Ceriziers, Cornoliers, Coudriers & autres arbres fructiers & quantité de mort Bois... ».***

***XVIIIe siècle. La Gruerie royale d'Aunay est desservie par plusieurs gardes ou gruyers qui résident dans les villages proches de la forêt. Le massif forestier, apporte du travail à une population locale importante. Tous les métiers du bois sont pratiqués : bûcheron, scieur de long, charpentier, menuisier, fabricant de pelles, sabotier, charbonnier, tonnelier... .***

**Une grande partie des matières premières indispensables à la fabrication du verre se trouve en forêt, notamment le bois pour l'énergie ainsi que la potasse fournie par les cendres de hêtre et de fougères. Les verreries seigneuriales de Ferrières et de Chantemerlière produisent un verre de grande qualité.**



*Verre et bouteille*  
*Production des*  
*verreries de Ferrières*  
*Vers 1700*



**Le sous-sol étant propice selon les endroits, à l'extraction de calcaire et d'argile, des tuileries ainsi que des fours à chaux sont également en activité.**

**Les cahiers de doléances aux Etats Généraux de 1789, nous font connaître les préoccupations des riverains de la forêt à cette époque, comme par exemple les articles 2 et 3 de la paroisse de Vinax qui demandent : « Que le pacage de la forêt d'Aulnay leur fut permis dans les endroits où il n'y a nul agât à faire » et « qu'il soit permis aux syndics des assemblées municipales situés sur les reins des forêts de convoquer des assemblées aux fins de faire des battues dans les mêmes forêts, pour tuer ou pour chasser les loups qui font des dégâts les plus notoires sur leur gros et menus bétail ».**

**Après la Révolution, la forêt d'Aulnay devient Domaine de l'Etat.**

**En 1790, le plan de l'ingénieur Baudry préfigure déjà l'aménagement de la forêt tel qu'il peut encore se reconnaître aujourd'hui.**

**XIXe siècle. Des ouvriers travaillent en grand nombre à l'intérieur de la forêt..**

**Les maisons forestières de La Borne de St. Léger, Les Fontenelles, et La Croix de Vinax, sont construites en 1852 ; la maison forestière du Rond-Point en 1853 et le « pavillon des officiers » tout proche, en 1880.**

**En ce XIXe siècle, outre un vignoble de 400 ha, le territoire de la commune de St. Mandé est recouvert par plus de 1.000 ha de bois dont environ 430 ha de forêt domaniale. C'est la commune la plus boisée du canton et celle qui possède la plus grande superficie de la forêt d'Aulnay. La population atteint le nombre de 884 habitants en 1826.**

**Dans tous les villages, se trouvent des activités liées à l'exploitation forestière ainsi qu'à tout ce qui en découle au point de vue artisanal et commercial.**

**En amont du village des Portes, la vallée qui s'enfonce à près de 2 km dans les bois, est fourmillante d'activités diverses. Tout d'abord, se trouve la ferme de la Sivernerie, puis proche de la tuilerie, le hameau de Charbonneau où résident Jean Hidreau, cultivateur et Henri, Joseph, Casimir de Roquefeuil « propriétaire et garde à cheval dans l'administration forestière ».**

**Adossé à la forêt, se situe Le Lizot (André Micheau et Michel Lizot y résidaient lors de la « Réformation des eaux et forest » en 1667).**



*Hameau du Lizot*

*Vers 1900*

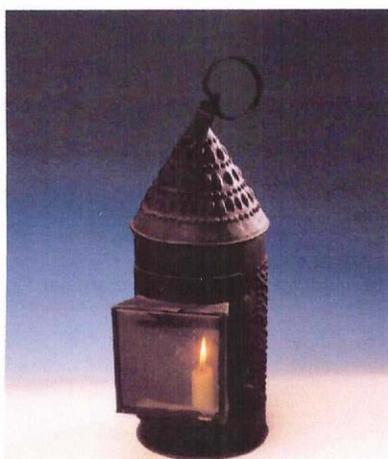
**En dehors de l'activité forestière, plusieurs professions sont pratiquées par les habitants de ce dernier village. En 1832, Pierre Bouquard, marchand de blé âgé de 36 ans, est également capitaine de réserve de la Garde Nationale de St. Mandé. En 1876, il y a 3 maisons et 9 habitants au Lizot. A la fin du siècle (vers 1900), la Maison de Cognac « I. Sauvion & C° » décrit les lieux de la façon suivante :**

**« Le Lizot, deuxième crû Fin Bois, se trouve situé sur la lisière de la forêt d'Aulnay. Cette forêt appartient à l'état. Elle commence derrière la ferme et s'étend ensuite sur une superficie de plus de 2.000 hectares. Elle est très peuplée de gibier, lièvres, cerfs et chevreuils.**

**Mr Sauvion qui en est le fermier, y demeure pendant les saisons des chasses et y reçoit avec plaisir les clients de la Maison qui viennent visiter les Charentes et qui aiment la chasse ».**

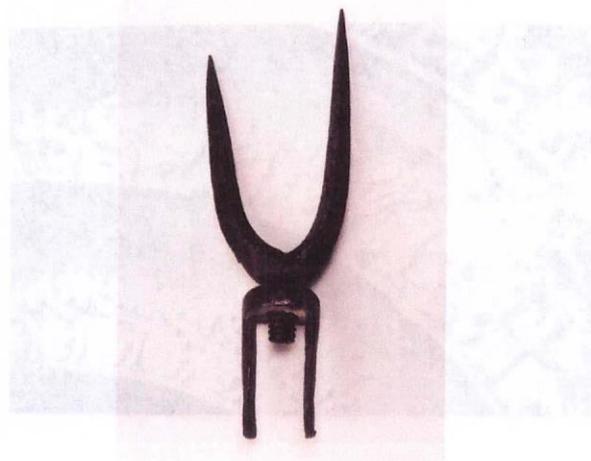
**Dans chaque commune autorisée, le conseil municipal nomme un pâtre « qui aura droit de surveillance sur tous les bestiaux des propriétaires de ladite commune, qui seront pacagés dans la partie de la forêt située sur le territoire de la commune.**

**Les loups, presque disparus avant la guerre de 1870, redeviennent nombreux de 1871 à 1890.**



*Lanterne et  
fourche à loup*

*Fin 19<sup>ème</sup>*



### **La forêt de Chef-Boutonne.**

**La plus grande partie de son territoire est située dans la commune d'Aubigné.**

**A l'origine cette forêt se trouve sous la dépendance du vicomte d'Aunay seigneur de Chef-Boutonne. Au XI<sup>e</sup> siècle, Guillaume, vicomte d'Aunay, «entends que les habitants de cette terre ayent leur usage en la forêt tant pour bâtir que pour se chauffer... pour vu qu'ils n'en prennent point pour vendre ».**

**Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Eustache de Montbron est vicomte d'Aunay et seigneur de Chef-Boutonne. A partir de 1477, Marie de Montbron est « Dame de Chef-Boutonne ».**

**Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le comte de Ponchartrain acquiert la baronnie de Chef-Boutonne qui devient marquisat en 1714. En ce même début de siècle, deux verreries sont exploitées en bordure de forêt : l'une située au hameau des Collines, fondée en 1720 par Frédéric de Gérard, maître verrier, la deuxième est exploitée en 1738 à Echorigné par René de Gérard, fils du précédent.**

**Acquise en 1867 par Frédéric Hennessy, la forêt de Chef-Boutonne demeurera la propriété de cette famille jusqu'en 1953, date à laquelle suite à un échange, elle deviendra propriété de l'Etat et se trouvera intégrée administrativement au massif forestier d'Aulnay.**

### **La forêt d'Ensigné.**

**Elle sera intégrée au massif forestier d'Aulnay en 1980.**

### **Le massif forestier d'Aulnay.**

**Situé dans les départements de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, il se partage entre bois privés et forêts domaniales.**

**Le massif forestier domanial d'Aulnay est actuellement composé comme suit :**

**Forêt d'Aulnay : 1961 ha.**

**Forêt de Chef-Boutonne : 814 ha.**

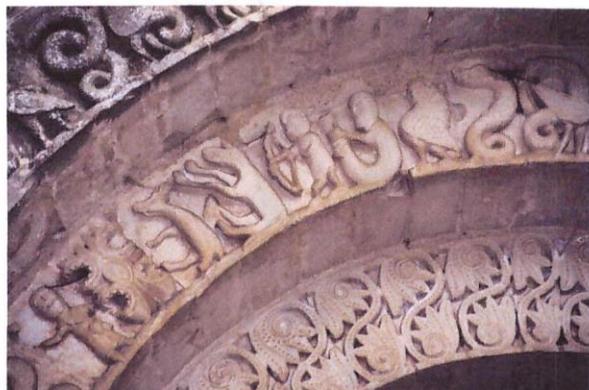
**Forêt d'Ensigné : 100 ha.**

**(Selon les dates de recensement, de très petites différences de surfaces peuvent se retrouver).**

### **La chasse.**

**Au cours des siècles, la chasse à courre a toujours été pratiquée dans ce massif forestier.**

**A proximité de la forêt, plusieurs églises romanes du XII<sup>e</sup>, possèdent une iconographie représentant des scènes de chasse. A Salles : une chasse au sanglier à l'épieu ; à Contré : des scènes de chasses à courre, au lièvre et au renard.**



**à St. Mandé : un cerf et un loup morts, puis un archer ;**

## **En lisière de la forêt d'Aulnay à la fin du XIXème siècle**

### **Les loups.**

***Adeline Bastard, alors jeune fille, gardait ses montons lorsque l'une de ses bêtes fut attaquée par un loup. Saisissant le manche de son fouet, elle en donna des coups au loup qui lâcha prise et se sauva dans les bois environnants.***

***Après 1871, date à laquelle il est venu résider à St. Léger, Henri Joubert, alors qu'il revenait d'une foire de Brioux à la nuit, s'aperçût qu'il était suivi par deux loups. Dans une partie du parcours dans les bois, il entendit derrière les arbres des bribes de conversation et put comprendre : laissons le tranquille, il est accompagné de deux gros chiens.***

***A l'arrivée au village, les loups qui le suivait et lui avaient peut-être sauvé la vie eurent droit au pain qu'il rapportait de la foire.***

***Vers 1897, M. Quintard, qui résidait à Périgné à ce moment-là, traversait une partie boisée entre Ensigné et St. Léger lorsqu'il se rendait à Salles voir sa future épouse. Il se trouvait parfois accompagné d'un loup qui le suivait à distance.***

***Denis CHAPACOU***

## ÉVOLUTION ET TRUFFICULTURE

**Notre génération vient sans doute de vivre la fin d'une civilisation rural millénaire. Dans son ouvrage « la fin d'une agriculture » paru en 1967, François Henri de VIRRIEU écrivait « l'agriculture a plus changé en 20 ans qu'en 20 siècles » Les agriculteurs ou ce qu'il en reste, sont devenus pour la plupart des entreprises agricoles. Dernièrement, l'HEBDO, journal régional, écrivait dans ses colonnes qu'une commune de notre Département – Nachamps- 211 habitants – venait de voir disparaître son dernier agriculteur, et ceci, même si certains se refusent à l'évidence et en particulier ceux qui ont participé à leur disparition.**

**Sous l'apparence de la modernité, le passé a été disqualifié. Dans ce contexte particulier, avant-gardiste diront les uns, à contre-courant prétendront les autres, est apparue la Trufficulture, c'est à dire, la Truffe à l'état cultivé.**

**En 1869, il s'en produisait 1588 tonnes, alors que la production actuelle serait seulement de 30 à 50 tonnes.**

**Autrefois, la truffe n'était pas cultivée en général, elle apparaissait spontanément, le plus souvent en bordure de bois, ou de haies qui étaient nombreuses, favorisées en cela par un parcellaire extrêmement morcelé et par des travaux agricoles superficiels où l'emploi de produits chimiques était inexistant.**

**La Trufficulture, culture respectueuse de l'environnement, connaît depuis quelques années, n intérêt croissant. Cette année, 15000 arbres truffiers (Chênes verts ou Pubescents) viennent d'être plantés dans notre Département et peuvent (peu-être) présenter un intérêt aussi bien pour les agriculteurs que pour les non-agriculteurs, qui vivent ensemble et constituent le nouveau tissu rural.**

**Un peu plus de 200 ans « seulement » séparent la carte de Cassini de celle produite par satellite... Cette évolution touche absolument tous les secteurs, et l'Agriculture n'y échappe pas !!**

**Jean BABIN**



↑ Carte de Cassini 1771



Carte satellite ⇨

## **FESTIVITÉS**

**Galette des rois** : fêtons la nouvelle année en partageant la galette un samedi après-midi du mois de janvier.

**Repas des plus de 60 ans : le 23 avril 2006**

Comme chaque année, le repas des plus de 60 ans s'est passé dans la bonne humeur, autour d'une table digne d'une bonne équipe dévouée .

**Commémoration du 8 mai et du 11 novembre**

**Repas communal** : En raison d'un manque d'effectif, le Conseil Municipal a décidé de ne pas organiser ce repas, mais ce n'est que partie remise pour 2007, peut-être différemment pour réunir toutes les générations.

**Spectacle de rue : le 27 juillet 2006**

Les comédiens des « Transbordeurs d'images » nous ont présentés un spectacle vivant et itinérant sur les chemins et dans les rues de St Mandé, sur le thème des Compagnons et intitulé « Les enfants du Trimard », le trimard étant le nom donné au Tour de France des compagnons.

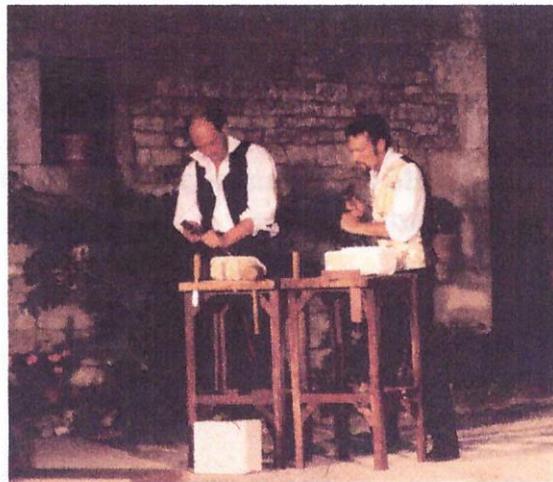


**ST MANDÉ..... Décor naturel d'un superbe spectacle !!**



***Sur le chemin de la tolérance et de l'acceptation de l'autre, à la découverte des réalités d'un univers méconnu, ils nous entraînent et nous enrôlent dans l'amour de leur métier au cœur du crépuscule.***

***Deux artisans réalisent sous les yeux du public des pièces destinées au spectacle.***



***Scène finale .....  
Très émouvante qui a clôturé ce spectacle de très grande qualité***

# D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



*Route d'Aulnay*

*Vers 1920*

*Profitions de la liberté ! tu vois pas  
qu'on nous confinerait*



*Route d'Aulnay  
Aujourd'hui*



*Et le modernisme est passé par là : goudron,  
trottoirs, fils téléphone, antennes TV, éclairage  
public, boîte à lettres...mais la qualité de vie  
dans tout çà...qu'en pensez-vous ?  
et moi alors, où je vais ??????*



*Commune de Saint Mandé sur Brédoire*



*Autorisation au téléchargement*

*Principaux Rédacteurs et Auteurs*

*PEROCHON Annie*

*QUERET Françoise*

*Site*

*<http://stleger.fr/saint-mande-sur-bredoire/mairie>*